

Assemblée générale de la Confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

Le 16 mars 2018 à LIMOGES

RAPPORT MORAL

Cher(e)s ami(e)s,

Nous étions déjà à Limoges il y a un an pour la première assemblée générale ordinaire de notre confédération. Ce n'est donc que la seconde AG qui nous réunit aujourd'hui et je me plais à imaginer, une présidente ou un président de FNE N-A annoncer dans quelques années, qu'elle –ou il– ouvre l'assemblée générale d'une confédération solide, forte de moyens humains bénévoles et professionnels, installée et incontournable dans le paysage néo-aquitain, interlocutrice des institutions et de la société civile, porteuse de nombreux projets utiles à la protection de la nature et de l'environnement.

Cette ambition, nous avons travaillé à en poser les fondations tout au long de 2017, et je remercie tous ceux, administratrices et administrateurs, référents thématiques et personnes ressources, membres des associations adhérentes de nos fédérations, partenaires associatifs et institutionnels, qui ont soutenu et accompagné ce chantier de construction.

Le rapport d'activités, le rapport financier et le budget prévisionnel, à leur manière, vous rendront compte d'une partie de ce travail.

Qu'une partie du travail, car c'est évidemment en examinant les actions menées sur l'ensemble du territoire régional par les 200 associations adhérentes de nos trois fédérations –ou affiliées– que l'on peut prendre la mesure de ce qui légitime France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine et qui nous engage à être à la hauteur de leurs investissements.

Nous avons donc à nous enrichir mutuellement de la diversité de ces actions, des différentes approches militantes, du grand nombre de compétences acquises par l'expérience.

La lecture de la presse, des sites internet, des réseaux sociaux, donne une idée instructive de ce que produisent les associations. On y découvre les actions conduites. Qu'il s'agisse d'observation, du recueil de données, de la diffusion de connaissances, d'inventaires, d'expertise. Ou encore, d'immersion dans la nature, du recours à la poésie, aux arts et aux sciences, de gestion d'espaces naturels, de sciences participatives, d'alerte, de veille et d'actions juridiques. Mais aussi, d'actions de sensibilisation, d'éducation, de protection, de conservation, de préservation. Toutes ces actions concourent à rendre concret l'objet de notre confédération.

Pour poursuivre ce rapport moral, je vous propose un détour par le XIX^e siècle, en nous mettant dans les pas de Alexander Humboldt, pour revenir à la fin vers une de nos actualités : le SRADDET.

Cette diversité des actions, des approches, des engagements, vécues au sein de nos associations, est tout à fait en phase avec tous ceux qui tout au long du XIX^e siècle ont fait émerger une idée de la nature à appréhender comme « un réseau du vivant dont les humains sont une des composantes » ce qui bouleversait les visions dominantes de l'époque. Dans les années 1800 Humboldt écrivait « dans ce grand enchaînement des causes et des effets, aucun fait ne peut être considéré isolément ». Et à la nécessité d'une approche scientifique, que nous qualifierions de systémique aujourd'hui, il ajoutait les impérieux besoins d'une approche interdisciplinaire, d'une immersion physique dans la nature et du recours aux arts, à la poésie, à l'esthétique. Humboldt a eu une influence considérable sur les pionniers de l'écologie, en Europe et en Amérique.

Darwin lui a rendu hommage. Haeckel –l'inventeur du mot écologie– n'a cessé de se référer à lui. En s'inspirant de lui, d'abord Henry David Thoreau qui déclarait en 1851 « La préservation du monde repose sur ses espaces sauvages. », et plus tard John Muir furent les artisans de la création des politiques publiques de protection et des réserves de nature sauvage dans un pays où la mise en place de ces mesures de protection d'espaces à une échelle considérable était accompagnée d'une destruction massive d'espaces naturels au nom de la conquête et du développement, justifiant autant l'exploitation des humains que celle de la nature.

Quant à Elisée Reclus qui avait lu Humboldt avec attention il écrit en 1864 : « Les travaux de l'homme et des peuples développés en intelligence et en liberté sont devenus de véritables agents géologiques qui ont transformé de diverses manières la surface des continents, changé l'économie des eaux courantes, modifié les climats eux-mêmes ».

Cette phrase est étonnante car elle annonce le concept d'anthropocène formalisé et popularisé par Paul Crutzen 138 ans plus tard, en 2002.

Pour donner suite à ce détour par le XIX^e siècle, une question se pose. Alors que cet élan semblait pouvoir modifier le regard que les humains portaient sur leurs relations avec la nature, nous sommes 150 ans plus tard confrontés à une difficulté majeure : la préservation de la nature, des ressources naturelles et énergétiques, de la biodiversité, n'est pas considérée comme le socle incontournable de la mise en œuvre de toutes les actions de production, de consommation et d'échange des richesses produites. Paradoxalement, jamais il n'y a eu autant de mesures de préservation de la nature et jamais la destruction de la biodiversité n'avait atteint un tel niveau, avec l'avènement d'une hypothèse de plus en plus crédible : celle de la sixième extinction du vivant.

Les raisons en sont très nombreuses. Pour ce rapport moral, j'en identifie quatre, qui peuvent être –ou qui sont– prises en compte par nos associations et faire l'objet d'actions très diverses en fonction des activités qu'elles mènent.

Alors que le XIX^e siècle avait vu s'installer une approche de la nature globale, valorisant l'interdisciplinarité et les interdépendances, l'ère industrielle, portée politiquement et socialement par l'idée d'un progrès illimité s'appuyant sur les sciences et les techniques, a vu se mettre en place **la spécialisation et la segmentation des savoirs en disciplines séparées les unes des autres**. Avec pour conséquence **un recul de la prise en compte des interrelations, des interdépendances** et de **l'approche globale** de l'environnement. **La non prise en compte des externalités négatives par le monde de l'économie** en est une illustration.

Deuxième raison, nos comportements sont fortement influencés par le fait que **nous pensons que la nature est extérieure à nous**, alors que nous en faisons partie et que nous vivons ensemble, humains et non humains, une coévolution. Nous exprimons avec force les risques que nous faisons courir à la diversité du vivant, dont l'humanité fait partie, et dans le même temps nous refusons d'aborder avec détermination la question des conséquences de **nos comportements, de nos modes de vie et de consommation**. Le modèle qui en découle est le suivant : « **exploiter – réparer** ». Nous exploitons les ressources et nous développons **un secteur florissant de la réparation impuissant à faire face aux désordres que nous avons causés**.

L'amnésie écologique et environnementale est une troisième raison. Cette amnésie comporte deux volets.

Le premier est **la perte de mémoire des événements** dont nous ne tirons pas de leçons. Il en va ainsi par exemple des inondations et des submersions. A chaque nouvelle catastrophe nous redécouvrons les conséquences d'un urbanisme non maîtrisé. Autre exemple, le lien entre disparition des oiseaux et prolifération des insectes. Pourtant, nous devrions avoir engrangé les conséquences de l'extermination des moineaux dans la Chine de Mao au début des années 60 et ses conséquences. Des cultures ravagées par les insectes et la famine qui tuera 30 millions de chinois.

Deuxième volet de cette amnésie. Celle qui est due au fait que les personnes à **ne plus être en relation directe avec la nature**, sont de plus en plus nombreuses et donc l'oublient.

Enfin, **l'économisme**. Cette idéologie qui s'est imposée au cours du XX^e siècle, **subordonne le politique à l'économie**, en imposant que tous les biens rejoignent le marché y compris ceux qui répondent à un service public ou sont liés à un intérêt général. Ainsi, le vivant, l'agriculture, les services, sont assimilés à des industries ou à la production d'objets manufacturés. Dans « J'accuse l'économie triomphante » Albert Jacquard écrivait : *« Admettre comme des vérités absolues les propositions des économistes, c'est passer de l'économie, discipline scientifique parmi d'autres, à l'économisme, intégrisme aussi ravageur que les intégrismes religieux. »*

Je vous ai annoncé que nous terminerions en évoquant le SRADDET. Nous y sommes. Je voulais simplement souligner qu'au regard des informations en notre possession aujourd'hui, le risque d'un SRADDET Néo Aquitain très fortement influencé par une forme d'économisme n'est pas à écarter.

Ainsi donc, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine va son chemin militant dans un contexte où les raisons de s'engager au nom du bien commun ne manquent pas.

Mammalia Pl. 17.



Fig 1. Mus cantherinus. 2. Mus nasutus.

© The Complete Work of Charles Darwin Online

Dessin de Charles Darwin

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2017



2017, l'année des échanges partenariaux, ici avec FNE (haut) et les têtes de réseaux (bas)* (photos B. Fillon et A. Boussarie)

SOMMAIRE

ORGANISATION-FONCTIONNEMENT-COMMUNICATION	3
BIODIVERSITE.....	4
PRAC (Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères)	4
Brève revue mensuelle d'interventions	5
ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) en Nouvelle-Aquitaine	6
AGRICULTURE	8
CROPSAV (Comite Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale.....	8
COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural)	8
CRAEC (Commission Régionale Agro Environnementale et Climatique).....	9
PAR (Plan d'Action régional) Nitrates.....	9
EGA (Etats Généraux de l'Alimentation) en Nouvelle-Aquitaine	9
Formation	10
FORET	10
CRFB (Commission Régionale Forêt Bois).....	10
Bourse aux boisements compensateurs.....	11
EAU	12
LITTORAL.....	12
CMF-SA (Conseil Maritime de la Façade Sud Atlantique).....	12
CLIMAT / AIR / ENERGIE	13
COPTEC (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat)	13
TRANSPORTS.....	14
DECHETS – ECONOMIE CIRCULAIRE	14
PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets).....	14
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT vers un Développement Durable (EEDD).....	15
GROUPE JURIDIQUE.....	15
SANTE – ENVIRONNEMENT	16
CRSA (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie).....	16
REUNIONS DIVERSES	16
Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine (MANA).....	16
Réunions avec les partenaires	17

ANNEXES.....	18
Annexe 1 – 2017 : FNE Nouvelle-Aquitaine grandit (liste des réunions)	19
Annexe 2 – La politique de l'eau en Nouvelle-Aquitaine	22
Annexe 3 – Synthèse des propositions de FNE Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'élaboration du PRPGD.....	26

Rédacteurs :

BF : Bruno FILLON

GT : Gustave TALBOT

MH : Michel HORTOLAN

CG : Colette GOUANELLE

JB : Jacques BRIE

MT : Michel TESSIER

CM : Cathy MAZERM

JMF : Jean-Marie FROIDEFOND

SU : Serge URBANO

DD : Daniel DELESTRE

MG : Michel GALLIOT

Nouvelle République du Centre-Ouest - Deux-Sèvres
24 février 2017

► **Environnement. Les réseaux associatifs se penchent sur la biodiversité**



Lors d'une fructueuse journée de travail à Angoulême.

Les réseaux associatifs se sont réunis fin janvier à Angoulême pour échanger sur la thématique de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine. Y participaient France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, les Groupes régionaux d'animation et d'information sur la nature et l'environnement (Graine), la LPO (Ligue de protection des oiseaux) et l'Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement. Ils ont mis en évidence les très nombreuses activités menées par leurs bénévoles et leurs salariés à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Après avoir examiné le projet de

création par le Conseil régional d'une Agence régionale de biodiversité votée le 20 décembre 2016 et dans l'attente d'en savoir plus sur ce que seront les statuts et les missions de l'association support de cette agence, les participants ont envisagé les modalités de leurs interventions.

L'évidence des convergences constatées les a naturellement amenés à envisager la constitution d'une plate-forme d'informations, d'échanges et d'élaboration d'actions communes. Une journée qui était donc entièrement tournée vers les engagements à venir.

ORGANISATION-FONCTIONNEMENT-COMMUNICATION

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine comprend 9 administrateurs, dont, selon les statuts, le Président de chaque association fondatrice et deux autres administrateurs désignés par chacune des fédérations.

Nom	Fonction	Ville	Association	Situation
M. Michel HORTOLAN	Président	16320 CHARMANT	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Michel GALLIOT	Vice-Président	87100 LIMOGES	Limousin Nature Environnement	Retraité
M. Daniel DELESTRE	Vice-Président	33000 BORDEAUX	SEPANSO	Retraité
M. Gustave TALBOT	Trésorier	79230 AIFFRES	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Serge URBANO	Secrétaire	33480 AVENSAN	SEPANSO	Retraité
M. Pierre DAVANT	Secrétaire-adjoint	33000 BORDEAUX	SEPANSO	Retraité
Mme Cathy MAZERM	Administratrice	19190 AUBAZINES	Limousin Nature Environnement	Permanente associative
M. Jacques BRIE	Administrateur	16600 RUELLE	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Michel TEISSIER	Administrateur	87270 COUZEIX	Limousin Nature Environnement	Retraité

Liste des 9 administrateurs au 1er janvier 2018

Six Conseils d'Administration ont été organisés durant l'année (03/03, 01/04, 05/05, 03/07, 18/09 et 09/11) en tournant géographiquement (Bordeaux-Limoges-Angoulême).

Après l'Assemblée Générale ordinaire du 3 mars 2017, un séminaire a été organisé les 31 mars et 1er avril. Celui-ci avait pour objectif d'apporter une meilleure connaissance à chacune et chacun des spécificités des trois fédérations, et d'identifier les différences dans le but de faire de ces différences et de leurs complémentarités, une richesse au service de FNE N-A et donc de l'objet et des missions définis dans nos statuts. La journée du samedi 1er avril s'est tenue sur le site de la Réserve Naturelle Nationale des marais de Bruges gérée par la SEPANSO Aquitaine.

Pour accompagner cette démarche, il a été fait appel à un cabinet extérieur.



Autour du conservateur de la RNN des marais de Bruges (04/2017, photo A. Boussarie)

Une rencontre avec 5 représentants de France Nature Environnement, dont le Président Michel Dubromel, s'est tenue le 17 février à Angoulême en présence de 10 administrateurs ou salariés des 3 fédérations. A la demande de FNE, elle avait pour objet de présenter le lien fédéral, le relais local du plaidoyer et d'aborder les élections 2017.

Le travail des seuls bénévoles, administrateurs et référents de FNE Nouvelle-Aquitaine, a représenté en 2017 plus de 1 480 heures, soit presque un temps plein, pour les réunions internes (659 h), les commissions (190 h) et les réunions avec des partenaires externes (442 h), ainsi qu'en travail préparatoire (189 h).

BF

BIODIVERSITE

Référent : Serge Urbano

Personnes ressources : Gustave Talbot, Pierre Davant, Philippe Barbedienne (Aq)

THEMES MAJEURS ANNUELS BIODIVERSITE

PRAC (Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères)

Référent : Serge Urbano

Suite à l'initiative et à la sollicitation du Groupe Chiroptères d'Aquitaine (GCA), du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) et de Poitou-Charentes Nature (PCN), FNE Nouvelle-Aquitaine a décidé d'assurer le portage régional (administratif, budgétaire, technique et politique) de la rédaction du PRA Chiroptères en Nouvelle-Aquitaine, en déclinaison du PNA Chiroptères. A cet effet, FNE Nouvelle-Aquitaine a construit une méthode pour le portage des Projets de programme régionaux naturalistes. Appliquée au projet de PRA Chiroptères en Nouvelle-Aquitaine, elle organise le suivi administratif et budgétaire, ainsi que la coordination technique par maîtrise d'ouvrage déléguée (convention avec PCN) et la réalisation technique (convention de maîtrise d'œuvre avec les trois coordinateurs territoriaux : GCA, GMHL et Nature Environnement 17).

Le PRA Chiroptères en Nouvelle-Aquitaine vise à dresser un bilan de l'état de conservation des Chiroptères et de l'application du précédent PRA, d'identifier les actions du PNA déclinables en Nouvelle-Aquitaine et de proposer un comité de pilotage régional.

Le CA de FNE Nouvelle-Aquitaine a pris des décisions sur le projet de PRA Chiroptères Nouvelle-Aquitaine les 1/04/2017, 5/05/2017, 3/07/2017 et 9/11/2017, et s'est projeté sur l'animation du PRA en 2018, le 18/09/2017.

La DREAL Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine ont répondu favorablement à la demande de subvention de FNE Nouvelle-Aquitaine, permettant de constituer un budget de 20 K€ et de stabiliser les conventions signées le 3 juillet (Maîtrise d'œuvre) et le 18 septembre (Maîtrise d'ouvrage déléguée).

Le rendu du projet de PRA Chiroptères Nouvelle-Aquitaine est prévu pour au plus tard la fin mai 2018, après avoir été validé par la DREAL et la Région Nouvelle-Aquitaine.

SU

Brève revue mensuelle d'interventions

JANVIER

Rédaction, diffusion et analyse d'un questionnaire en vue de produire un premier état des lieux de l'action associative en matière de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, intitulé "FNE Nouvelle-Aquitaine et biodiversité", pour contribuer à la journée interassociative du 27 janvier 2017 entre les têtes de réseaux associatifs de Nouvelle-Aquitaine, GRAINE, URCPIE, LPO et FNE Nouvelle-Aquitaine, à l'initiative de FNE Nouvelle-Aquitaine.

Production et diffusion d'un CP présentant la journée interassociative du 27 janvier 2017 et sa conclusion "Après avoir examiné le projet de création par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine d'une Agence Régionale de Biodiversité voté le 20 décembre 2016 et dans l'attente d'en savoir plus sur ce que seront les statuts et les missions de l'association support de cette agence, les participants ont envisagé les modalités de travail que leurs associations, avec leurs spécificités et sur leurs champs d'intervention, pourront construire en partenariat et en complémentarité. L'évidence des convergences constatées les a naturellement amenés à envisager la constitution d'une plate-forme d'informations, d'échanges et d'élaboration d'actions communes. Une journée entièrement tournée vers les engagements à venir !"

Sollicitation des trois Conservatoires d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine le 17/01/2017 pour une rencontre, remise en attente de la stabilisation de leur évolution en Nouvelle-Aquitaine.

MARS

Contribution à la consultation publique sur le projet du volet "Ours brun" de la "Stratégie Pyrénéenne de la Valorisation de la biodiversité" (4/03/2017).

AVRIL

Réunion de lancement du projet de PRAC, dont la méthode de portage et de réalisation des "Programmes naturalistes régionaux", et de réflexions sur les autres pistes de projets de programmes naturalistes régionaux à l'échelle de N-A. (Angoulême, 14/04/2017)

MAI

Décision de principe du CA d'accepter l'adhésion de "Cistude Nature" (5/05/2017), sous condition de modification de ses statuts sur son champ d'intervention géographique qui deviendra régional.

Production d'une note de "Réflexion stratégique sur la biodiversité (5/05/2017).

Réunion du "Groupe biodiversité" à Angoulême (15/05/2017).

JUIN

Production d'une note de réflexion : "Gouvernance connaissance biodiversité/Système d'Information sur la Nature et les paysages" (1/06/2017)

Participation à la réunion sur les "Espaces naturels remarquables", organisée par la Région Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, 19/06/2017)

Réunion de concertation entre les coordinateurs territoriaux du PRAC (Bordeaux, 26/06/2017).

OCTOBRE

Contribution sur la biodiversité au mémo en vue de la rencontre avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine (12/10/2017)

NOVEMBRE

Décision de principe du CA de porter le projet d'inventaire de la faune aquatique souterraine en Nouvelle-Aquitaine (9/11/2017).

DECEMBRE

Production d'une note pour la DREAL Nouvelle-Aquitaine, suite à sa sollicitation, sur "Recensement des attentes des publics concernés par les enjeux et les données de la biodiversité" (9/12/2017).

Animation en direction des gestionnaires associatifs d'espaces naturels en Nouvelle-Aquitaine, afin de dresser un bilan de leurs rôles et de réagir, si besoin, à la stratégie biodiversité de la Région Nouvelle-Aquitaine et à ses règlements d'interventions.

Réaction à l'absence des APNE dans la stratégie biodiversité de la Région Nouvelle-Aquitaine et ses règlements d'intervention : contribution à l'avis du CESER (14/12/2017), intervention à la réunion des "Gestionnaires d'espaces naturels" organisée par la Région Nouvelle-Aquitaine (19/12/2017).

Participation à la réunion des "Gestionnaires associatifs d'espaces naturels" organisée par la Région Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, 19/12/2017)

SU

ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) en Nouvelle-Aquitaine

Représentant : Michel Hortolan

C'est en 2016 que nous avons eu connaissance de la volonté du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine de créer une Agence régionale de la biodiversité. Cette volonté s'est concrétisée par un vote à l'unanimité de l'assemblée régionale le 19 décembre 2016. En amont de ce vote, notre confédération avait adressé à la Région le 8 décembre 2016 un texte dans lequel elle prenait acte de cette création à venir et demandait principalement à que la gouvernance associe pleinement l'Etat et permette un travail en cohérence avec la dynamique enclenchée par l'Agence française pour la biodiversité. La Région Nouvelle-Aquitaine nous a répondu le 24 janvier 2017. FNE Nouvelle-Aquitaine confirme par décision du CA du 1^{er} avril 2017 ses attentes exprimées dans son courrier du 8 décembre 2016.

De janvier à septembre 2017, FNE N-A ne s'est pas impliquée dans la concertation menée par la Région et visant à la création de l'ARB N-A, au travers d'une fusion/absorption entre l'ARBA (agence régionale biodiversité Aquitaine) et l'ORE (observatoire régional de l'environnement de Poitou-Charentes), mais s'est tenue informée de l'évolution de l'écriture des statuts de la future association ARB Nouvelle-Aquitaine. Le 10 juillet 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine adopte les statuts de l'association ARB Nouvelle-Aquitaine.

Au cours de notre CA du 18 septembre 2017, nous avons validé et/ou échangé sur les positions suivantes :

- FNE N-A adhérera à l'ARB N-A et sera présente à son AG constitutive le 26 septembre 2017.
- LNE, PCN et la SEPANSO Aq adhéreront à l'ARB N-A.
- Nos fédérations inciteront leurs associations membres à adhérer à l'ARB N-A et à postuler pour être membres du collège 3¹ – collège des associations.

¹ L'ARB N-A compte 7 collèges

1^{er} collège Région Nouvelle-Aquitaine

2^e collège Collectivités territoriales, EPCI, établissements publics et syndicats mixtes dont notamment les Parcs Naturels Régionaux

3^e collège Associations de protection de la nature et de l'environnement et d'éducation à l'environnement, et de médiation scientifique, associations œuvrant pour la biodiversité domestique et cultivée.

- FNE N-A, LNE, PCN et la SEPANSO Aq seront candidates pour siéger au CA de l'ARB N-A.
- FNE N-A sera candidate pour siéger au bureau et pour y représenter le collège 3.
- Au cours de l'assemblée générale constitutive de l'ARB N-A, FNE N-A s'abstiendra concernant le vote des statuts.

Le 26 septembre 2017, au cours de l'AG constitutive, les élections au sein du collège 3, comptant 45 membres, ont permis de désigner ses 8 représentants au CA et son représentant au bureau. Sont élues au CA : CEN Aq, FNE N-A, Graine Aq, LNE, LPO, PCN, Sepanso Aq, URCPIE. Est élue au bureau : FNE N-A.

Depuis ont eu lieu en 2017, un bureau, le 2 novembre 2017, un CA, le 23 novembre 2017, et une assemblée générale ordinaire, le 8 décembre 2017. FNE Nouvelle-Aquitaine a joué pleinement son rôle d'animation du collège 3. Pour le CA du 23 novembre et de l'AG du 8 décembre 2017, FNE Nouvelle-Aquitaine, par décision du CA du 9 novembre 2017, valide la position proposée par son représentant, avec les compléments proposés par la SEPANO Aquitaine, et le mandat pour la porter. Les compléments au projet de plan d'action 2018 de l'ARB Nouvelle-Aquitaine portés par FNE Nouvelle-Aquitaine visent notamment à :

- préciser que des moyens humains salariés seront mobilisés pour favoriser l'implication de tous les adhérents afin de définir les objectifs et le périmètre des actions de l'ARB Nouvelle-Aquitaine sur ses trois missions et le projet d'actions 2019 et ses perspectives pour les années suivantes ;
- souhaiter que soit proposée une méthode et un calendrier pour finaliser le projet pluriannuel d'ici à la fin juin 2018 ;
- souhaiter que soient produits les éléments de réflexion et d'actions relevant de la future convention partenariale avec l'AFB ;
- définir les modalités d'invitation de l'Etat à participer aux réunions ;
- animer une réflexion sur "le paysage de la connaissance" à développer en région ;
- contribuer à l'élaboration de la SRB et du SRADDET.

Compte-tenu de la fusion absorption, 2018 est considérée à juste titre comme une année de transition, au cours de laquelle FNE N-A s'engagera avec volontarisme et en se voulant force de propositions, dans les travaux d'élaboration d'une vision stratégique et du programme d'actions pluri annuel de l'ARB N-A. Nous aurons, avant la fin de l'année 2018, à nous prononcer sur ce qui aura été produit dans le cadre d'une gouvernance difficile à appréhender.

SU & MH

4° collège Organismes et associations spécialisées des chasseurs, associations de la pêche et de la protection des milieux aquatiques, fédérations de chasse agréées de protection de l'environnement, fédérations de pêche et de la protection des milieux aquatiques.

5° collège Filière agricole, sylvicole, pêches et cultures marines.

6° Collège Organismes et établissements d'études et de recherche, Universités, personnes qualifiées.

7° collège Entreprises publiques et privées, Chambres consulaires et organismes socio-professionnels (hors propriété forestière, agricole et cultures marines).

Référent : Gustave Talbot

Personnes ressources : Dominique Nicolas, Elisabeth Arnauld, Thierry Alezine (Aq)

CROPSAV (Comite Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale)

Représentant : Gustave Talbot

FNE Nouvelle-Aquitaine a réitéré sa demande de participation au Cropsav. Il devait se réunir fin 2017, ce n'est pas le cas, la réunion est reportée. Le problème de la Tuberculose Bovine est récurrent en sud Charente et Dordogne. La gestion de la faune sauvage en particulier pour les blaireaux n'est pas adaptée aux yeux des APNE qui ont contesté les arrêtés préfectoraux. Dans l'attente d'un vaccin, des répulsifs près des terriers sont proposés.

GT

COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural)

Représentant : Gustave Talbot

Cette commission est animée conjointement par la Région, la DRAAF et la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA). Les APNE ont 2 sièges (le CREN et FNE-Nouvelle-Aquitaine). Une 1^e réunion le 02 février a traité de l'action écophyto 2, qui dispose de moyens financiers Cette action s'appuie sur les fermes engagées en vue de démontrer que la diminution conséquente des pesticides est possible dans les exploitations conventionnelles. Le réseau agrobiologie a su mettre au point des techniques culturales permettant de ne plus utiliser de produits chimiques, ces techniques sont utilisables aussi en conventionnel. Le Plan Régional Santé 3 prend en compte la relation santé et phytosanitaires.

Le point sur les Groupements d'Intérêt Economique et Ecologique a été fait, à ce jour 62 sont agréés et 26 en cours d'agrément.

La réunion du 3 juillet : le souhait est émis que plus de structures intègrent les comités de sélection DEPHY. La DRAAF est chargée du suivi des GIEE la CRA souhaite y être associée, toutefois le rôle de la DRAAF et de la CRA n'est pas de même nature.

Le point est fait sur le développement de l'agro-écologie en Région. Trois groupes de travail sont constitués : le 1^{er} coordonne la capitalisation des résultats des actions conduites, le 2^e organise la diffusion et la valorisation de ces résultats, le 3^e met au point les indicateurs qui déterminent la qualité des actions conduites et la conformité avec les objectifs. J'ai intégré ce groupe qui a commencé à travailler le 18 décembre.

Par ailleurs, le 9 janvier 2017 à Montagne (33) nous avons participé à un deuxième atelier « Pesticides » faisant suite à la journée de définition du PRSE à Bordeaux et à Poitiers. Nous avons aussi participé au lancement du PRSE3 le 11 juillet à Angoulême.

GT & JB

CRAEC (Commission Régionale Agro Environnementale et Climatique)

Représentant : Gustave Talbot

La réunion du 16 janvier constate que l'outil de paiement ISIS n'est pas encore au point. Une nouvelle mesure nationale est proposée : « semis direct sous couvert ». Le plafond des MAE localisées est harmonisé à hauteur de 10.000 € en Nouvelle-Aquitaine sauf pour les marais où il reste à 20.000€. Les plafonds sur les zones à enjeu eau restent à réfléchir.

A la réunion du 04 avril le point est fait sur le traitement des dossiers 2015 et 2016, lequel est très en retard en particulier en raison du paramétrage de l'outil ISIS, ce qui se traduit par de forts retards de paiement tant pour les agriculteurs que pour les associations engagées. La région Nouvelle-Aquitaine pèse 16 % de l'enveloppe nationale, et sur les 6500 agriculteurs engagés 3424 sont en ex Poitou-Charentes.

Le retard est encore plus important pour les MAET qui concernent la biodiversité sauvage.

Pour 2017, quelques changements à propos des montants d'indemnités et tendance à l'harmonisation entre les 3 PDR.

Le succès des MAE fait que la maquette FEADER 2014/2020 est consommée à 54 % en ex- Aquitaine et 80 % en PC et Limousin. Les Agences de l'Eau contribuent à 50 % sur les enjeux eau.

Je n'ai pu assister à la réunion du 17 novembre. Selon le compte-rendu les retards de paiement ne sont pas encore résorbés puisqu'au 08/11 seulement les 3/4 des dossiers de 2015 sont engagés. Pour la campagne 2018 compte tenu des reliquats financiers peu de dossiers pourront être retenus, et des mesures telles que « polyculture-élevage en maintien » sont fermées. L'animation ne sera plus financée au-delà du 30 juin difficulté supplémentaire pour les associations car les agriculteurs interpellent tout au long de l'année. Souci également pour les zones d'élevage qui pourraient sortir de l'ICHN. Dans les zones à enjeux eau les MAE seront obligatoirement couplées avec des mesures réduction de phytos.

GT

PAR (Plan d'Action régional) Nitrates

Représentant : Gustave Talbot

Ce 6^e Plan d'Action Régional a été l'objet de 4 réunions en 2017 et se finalisera en 2018. Etant indisponible, c'est Elisabeth Arnaud et Thierry Alezine qui en ont assuré le suivi, je les en remercie vivement. Le projet d'arrêté du Préfet est encore en discussion, si on en juge par les textes connus à ce jour les avancées seraient timides, l'arrêté n'est pas pris au jour où ces lignes sont écrites. Le dépassement des taux de nitrates souhaités dans les nappes et les rivières en Nouvelle-Aquitaine est récurrent.

GT

EGA (Etats Généraux de l'Alimentation) en Nouvelle-Aquitaine

Présent : Gustave Talbot

J'ai pu assister le 20 octobre aux Etats Généraux de l'Alimentation animés conjointement par la Région et la Chambre Régionale d'Agriculture. Malgré les nombreuses tables rondes je n'ai pas décelé beaucoup d'avancées sur les manières de produire, transformer et distribuer les produits alimentaires conformes aux attentes des consommateurs. Des exemples de productions locales, de circuits courts, d'organisation des repas collectifs en milieux scolaires intéressants ont été présentés, mais les commerces ou artisans de proximité étaient peu ou pas cités. J'ai même été choqué par une diapo présentant l'agriculture prioritaire pour ses besoins en eau.

GT

Formation

Organisateur : Gustave Talbot

FNE Nouvelle-Aquitaine en collaboration avec le réseau agriculture de FNE a organisé une formation à l'agro-écologie ouverte aux adhérents des APNE, le 17 novembre dans les locaux de LNE. Environ 25 personnes étaient présentes. L'objectif de donner à nos représentants dans diverses commissions concernant l'agriculture les moyens d'intervenir utilement dans les débats à été atteint. Organiser une telle journée dans d'autres territoires de la Région serait utile.

GT

FORET

Référente : Colette Gouanelle (Aq)

Personnes ressources : Michel Galliot (Lim), Maxime Blanchet (PC), Philippe Barbedienne (Aq), Georges Cingal (Aq), Didier Canteloup (Aq)

CRFB (Commission Régionale Forêt Bois)

Représentants : Colette Gouanelle et Michel Galliot

Cette commission a pour mission d'élaborer le Programme Régional Forêt Bois (PRFB) pour les 10 ans à venir.

Les 2 représentants de FNE Nouvelle-Aquitaine sont Michel Galliot et Colette Gouanelle. Ils sont aidés de personnes ressources : Didier Canteloup et Maxime Blanchet.

- 27 janvier 2017 : réunion d'installation de la Commission (CRFB) à laquelle ont participé M. Galliot et C. Gouanelle. Nos interventions ont porté principalement sur l'absence de prise en compte de l'environnement, autrement que comme menace ou contrainte à supprimer, dans les premières analyses qui nous ont été présentées. Cinq groupes de travail sont créés (+ 4 sous-groupes pour la dynamisation de la gestion forestière) soit 9 groupes au total.
- Participation aux groupes de travail : inscription de C. Gouanelle et D. Canteloup au groupe n° 5 « **Services rendus par la gestion et l'exploitation des forêts, et forêt et territoires** ». D. Canteloup et M. Blanchet ont participé à 4 autres ateliers. Il y a eu en moyenne 2 réunions par groupe de travail.
- Contributions écrites :
 - Une contribution envoyée au préfet par M. Galliot à l'issue de la réunion d'installation, portant d'une part sur l'absence d'objectifs concernant la préservation de l'environnement, d'autre part pour récuser l'obligation de confidentialité prévue dans le projet de règlement intérieur.
 - Une contribution générale préparée par D. Canteloup sur la base du vade-mecum de FNE et adaptée aux enjeux de la région. Ce texte reprend les analyses et propositions de FNE, objectif par objectif (encadrer l'augmentation des prélèvements de bois, donner toutes leurs chances aux forêts face au changement climatique, intégrer les enjeux environnementaux pour le renouvellement des peuplements, prévenir et gérer les risques, préserver la biodiversité, préserver les zones à forts enjeux écologiques).

- 2 contributions de C. Gouanelle à l'issue des réunions du GT5 dénonçant dans les documents proposés, entre autres, le changement de formulation de l'enjeu 4 : « *La connaissance et reconnaissance des services écosystémiques rendus par la forêt* (ressource en eau, atténuation du changement climatique, biodiversité, paysages...) », prévu dans le PNFB vers « *Faire valoir les aménités liées à la forêt et la gestion forestière* ». Les actions proposées ont pour seuls objectifs d'obtenir la simplification des procédures administratives et des moyens financiers alors que n'existe aucun projet sérieux de préservation de l'eau, des sols et de la biodiversité.
- 2 courriers envoyés par FNE Nouvelle-Aquitaine aux deux co-présidents de la CRFB, le Préfet et le Président de Région, pour dénoncer les attaques dont FNE Nouvelle-Aquitaine est l'objet de la part du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (SYSSO) qui conteste la légitimité de FNE Nouvelle-Aquitaine comme membre de la CRFB et demande que ses contributions ne soient pas prises en compte. Des réponses ont été reçues tardivement : celle du Préfet rappelant la légitimité de FNE Nouvelle-Aquitaine comme membre de la CRFB.
- Autres actions :
 - A plusieurs reprises, des demandes d'informations complémentaires à la DRAAF (par téléphone ou mail), de la part de D. Canteloup et C. Gouanelle, concernant les comptes-rendus des travaux des ateliers auxquels nous ne pouvions pas participer ou le diagnostic du CEREMA (organisme public en charge de l'évaluation environnementale). Demandes restées sans suites.
 - Une demande d'entrevue à Mme Gendreau, Conseillère Régionale, co-présidente de la CRFB par délégation, afin de l'informer d'un certain nombre de faits qui dénotent un fonctionnement anormal de la CRFB. La rencontre a eu lieu en janvier 2018.

NB : Si les rencontres que nous avons eues avec Mme Gendreau et Mme Brun-Rageul, Directrice adjointe de la DRAAF et son Chef de service M. O. Roger, en charge de la CRFB, ont permis d'avoir des explications franches concernant les dysfonctionnements de la CRFB, nous ne sommes pas pour autant assurés de la qualité du futur PRFB du point de vue de la prise en compte de l'environnement. Nous avons averti que, compte tenu des informations dont nous disposons actuellement, nous ne pourrions pas cautionner le futur PRFB s'il ne respecte pas les enjeux environnementaux définis dans le PNFB, avec les objectifs correspondants : « *connaître, préserver et valoriser la biodiversité* » et « *mieux connaître les services rendus par les écosystèmes forestiers* » dont le puits de C (stockage notamment dans les sols).

CG

Bourse aux boisements compensateurs

Référent : Didier CANTELOUP (Aquitaine)

Nous souhaitons que FNE-Nouvelle-Aquitaine soit intégrée dans la gouvernance régionale des défrichements forestiers et de leurs compensations. Un courrier a été envoyé en ce sens le 16 octobre 2017 au préfet de région. N'ayant pas de réponse, une relance sera faite très prochainement.

CG

EAU

Référent : Jacques Brie

Personnes ressources : Thierry Alezine, Elisabeth Arnaud (Aq)

Le 11 janvier nous nous sommes retrouvés à Bordeaux pour un séminaire interne animé par FNE-Adour Garonne.

A l'issue du lancement de la concertation sur la politique de l'eau le 28 avril 2017 à Bordeaux nous sommes convenus de l'écriture d'un document commun et partagé, passage obligé d'un positionnement de FNE Nouvelle-Aquitaine sur l'eau en Nouvelle Aquitaine. Nous avons renseigné le questionnaire dématérialisé en juillet, puis notre document a été diffusé aux pouvoirs publics à la fin du mois d'août (cf. le 4 pages en annexe 2).

Toujours dans le cadre de la concertation sur la politique de l'eau nous avons participé aux ateliers à Bordeaux Limoges et Poitiers.

Suite à une prise de position publique favorable aux réserves, malgré l'absence de politique de l'eau, nous avons réagi par courrier auprès du Président Rousset en date du 20 septembre.

Nous sommes en attente de la définition de la politique de l'eau en Nouvelle-Aquitaine prévue au mois de mars 2018.

JB

LITTORAL

Référent : Jean-Marie Froidefond (Aq)

Personnes ressources :

CMF-SA (Conseil Maritime de la Façade Sud Atlantique)

Représentant : Jean-Marie Froidefond

Les activités de l'année 2017 du Conseil Maritime de la Façade Sud Atlantique (CMF SA) ont concerné essentiellement la mise au point du Document Stratégique de Façade (DSF). À la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique (DIRM SA) j'ai participé à deux commissions permanentes, celle du 20 mars et du 2 octobre, et une commission « Lien Terre-Mer » du 20 septembre 2017. Ces commissions ont permis aux associations de protection de l'environnement de mettre l'accent sur la dégradation de la qualité de l'eau et des écosystèmes. Les enjeux et les objectifs socio-économiques et les enjeux et les objectifs écologiques ont été présentés au Conseil Maritime du 24 octobre. Comme le quorum n'était pas atteint, il n'y a pas eu de vote. Le DSF qui comprend le diagnostic du domaine maritime avec la DCSMM, le Plan d'Action pour le Milieu Marin (PAMM), la planification de l'espace maritime et les enjeux est soumis actuellement à la consultation du public.

Un projet important d'interconnexion électrique entre l'Espagne (Bilbao) et le département de la Gironde (le Cubnezais) a été présenté en 2016 au CMF SA. Ce projet européen vise à permettre des échanges de courant électrique de 2,5 MW entre l'Espagne qui dispose d'un parc important d'énergie renouvelable et la France qui dispose de centrales nucléaires. Les quatre câbles électriques vont passer sur les fonds marins dans le sud du Golfe de Gascogne et être enterrés à un mètre environ sous la surface. Ce projet est soumis à une consultation du public depuis novembre 2017.

En ce qui concerne Natura 2000 en Mer, le Conseil Maritime nous a présenté sept sites d'habitats sous-marins d'organismes vivant sur les fonds entre 400 m et 2 000 m de profondeur dans des canyons sous-marins situés entre la Bretagne sud et le canyon du Cap-Ferret. Il s'agit de protéger la biodiversité des récifs de coraux, des crinoïdes, des spongiaires, de brachiopodes, de bancs d'huîtres géantes fixés sur des parois rocheuses. Ces sites demandés à la France par l'Europe ont été en partie tronqués et pour certains supprimés par les comités de pêche sans que ce Conseil Maritime n'ait pu valablement se saisir de ce sujet. Des actions ont été menées par la SEPANSO Aquitaine pour sensibiliser le public.

Le débat concernant l'érosion du littoral et les demandes d'indemnité des propriétaires menacés par le recul de la côte revient souvent dans la presse écrite (le cas de l'immeuble « Le Signal » par exemple) et nous sommes sollicités. Cette érosion est connue depuis le début du XX^e siècle et elle est mesurée depuis les années 1970 sur le littoral aquitain. Maintenant, il est nécessaire de privilégier la relocalisation des biens et des personnes en densifiant les centres villes. Le Fond Barnier s'applique aux catastrophes naturelles, par essence exceptionnelles et peu prévisibles et non à un processus naturel favorisé par l'élévation du niveau marin.

Trois ateliers concernant Natura 2000, la pêche et les PNM ont été organisés par FNE (Claire Gouvary et François Piccione), le 14 novembre à Paris, le 20 novembre à Arcachon et le 29 novembre à La Rochelle, avec Denez L'Hostis et Julie Bertrand directrice du PNM de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

JMF

CLIMAT / AIR / ENERGIE

Référent : Michel Galliot

Personnes ressources : Daniel Delestre, Monique de Marco (Aq), Michel Teissier

COPTec (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat)

Représentants : Daniel Delestre et Michel Galliot

FNE Nouvelle-Aquitaine a été présente aux 2 réunions du COPTec Nouvelle-Aquitaine le 12 juin (Michel Teissier) et le 4 décembre (Daniel Delestre).

Un document de référence sur *la transition énergétique et écologique et les ENR* est en préparation.

Par ailleurs LNE et Alder Energie ont participé à la création d'un réseau citoyen sur les énergies renouvelables initié par Enercoop sur les énergies partagées, CIRENA. Dans ce contexte, une réunion de travail s'est tenue avec l'ensemble des parties prenantes le 13 septembre à Bordeaux.

MG & MT

TRANSPORTS

Référent : Daniel Delestre

Personnes ressources : Georges Cingal, Jean-Louis Jollivet

Alertées par de nombreux riverains de la nouvelle LGV Sud-Europe Atlantique impactés par les nuisances acoustiques émises par le passage des trains, nos fédérations ont sollicité FNE Nouvelle-Aquitaine pour interpeller FNE. Un courrier a été envoyé au Président de FNE courant décembre lui demandant dans quelle mesure la fédération pouvait intervenir pour faire évoluer la réglementation « dans un sens plus propice à la santé ».

BF

DECHETS – ECONOMIE CIRCULAIRE

Référente : Cathy Mazerm

Personnes ressources : Dominique Nicolas (Aq), Anne-Marie Delalex (16, PC), Jean-Claude Caraire (16, PC), Sylvie Caillaud (16, PC), Klaus Waldeck (79, PC), Jean-Joël Gaurier (17, PC), Gustave Talbot (volet éco-industries)

PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)

Représentants : Cathy Mazerm, Daniel Delestre, Jean-Claude Caraire

En 2017, la concertation concernant le Plan régional de prévention des déchets a mobilisé les membres du réseau de FNE Nouvelle-Aquitaine et ce n'est pas chose facile dans notre nouvelle grande région, du fait des distances (réunions thématiques aux 4 coins de la région) mais également du fait du changement de périmètre qui perturbe tout le monde. En effet nous avons l'habitude de travailler au niveau départemental, au plus près des acteurs porteurs des compétences. La Région a été confrontée pour sa part, à un exercice de planification difficile car devant concilier 27 plans... sans moyens adéquats. Il a même été difficile d'être invité aux réunions de la commission de suivi : problèmes techniques nous a-t-on dit.

Résultat, nous nous sommes retrouvés devant une concertation "tronquée" ne satisfaisant personne. Devant cet état de fait, FNE Nouvelle-Aquitaine n'a pas baissé les bras. Une journée de travail a eu lieu le 16 octobre à Angoulême avec la participation de l'animatrice du réseau Prévention des déchets de FNE qui a permis de faire le point, d'échanger entre nous et d'élaborer un « 4 pages » exposant une première position mettant en avant nos priorités, en demandant un plan responsabilisant tous les acteurs et en réaffirmant que la Prévention des déchets doit être au cœur du PRPDG : "le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas"

Ainsi, les membres du réseau FNE Nouvelle-Aquitaine ont pu s'appuyer sur cette position lors des divers ateliers proposés par la Région. Un second document, plus synthétique et plus concret, a été validé en fin d'année pour participer aux COPIL (cf. en annexe 3).

En 2018, il reste à travailler sur le volet « économie circulaire » et à continuer à mieux se connaître pour pouvoir porter des dossiers collectivement. L'échelle Nouvelle-Aquitaine bouscule nos habitudes de travail mais est maintenant incontournable sur le sujet des déchets. A nous de travailler en synergie, entre la planification qui est régionale et les actions concrètes qui restent locales.

CM

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

Référente : Cathy Mazerm

Personnes ressources : Michel Hortolan

Deux réunions « inter têtes de réseau » ont été organisées par FNE Nouvelle-Aquitaine les 19 mai et 7 juillet afin d'échanger sur les demandes de la Région, notamment sur les sujets des CPO et de la gestion compliquée des fonds européens, différents au niveau des anciennes régions. Cela a donné lieu à l'envoi d'un courrier collectif alertant le président de la Région et demandant un rendez-vous, que nous n'avons jamais eu, malgré des relances faites par le GRAINE Aquitaine pour le collectif. Cette question des futurs crédits européens reste en suspens et l'impression générale est celle d'une certaine démission de la Région pour le soutien à l'EEDD lors du futur contrat de plan.

Par ailleurs, FNE Nouvelle-Aquitaine s'est clairement engagée à participer en 2018 à l'organisation des Assises territoriales de l'EEDD portées en Nouvelle-Aquitaine par les GRAINE (s) afin de donner à voir l'EEDD sur les territoires. La thématique retenue est "Pas de transition écologique sans éducation", un vaste programme.

CM

JURIDIQUE

Référent : Antoine Gatet (Lim)

Personnes ressources : Daniel Delestre (Aq), Alain Boussarie (PC), Jean Bernaben (PC)

Un appui a été apporté aux fédérations pour solliciter le renouvellement de l'agrément et de la représentativité de chacune des fédérations à la nouvelle échelle Nouvelle-Aquitaine. Des contacts ont été pris avec la DREAL pour s'assurer de la faisabilité de cette extension, qui ont été payants puisque chaque fédération a obtenu ces nouveaux agréments avant la fin 2017 pour l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

BF

SANTE – ENVIRONNEMENT

Référent : Michel Levasseur (PC)

Personnes ressources : Gustave Talbot, Yvan Tricart

CRSA (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie)

Représentant : Michel Levasseur

F.N.E. Nouvelle Aquitaine est membre titulaire de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (C.R.S.A.) et de la Commission Spécialisée de Prévention (C.S.P.).

L'élaboration du Plan Régional de Santé (P.R.S.) ayant pris du retard en raison des changements organisationnels de l'an passé, il a été demandé aux membres des commissions de travailler en urgence, pour respecter les délais. En juin 2017, le nouveau gouvernement souhaitant intégrer les nouveaux éléments stratégiques de sa politique de santé dans le P.R.S. a imposé un report. Le document définitif sera présenté pour consultation officielle au cours du premier trimestre 2018.

En quoi consiste le Plan Régional de Santé 2018-2028 :

- il fixe le cadre d'actions de tous les acteurs de santé et organise l'offre de soins sur son territoire ;
- il est composé de trois documents : le Cadre d'Orientation stratégique qui organise et priorise les objectifs ; le Schéma Régional de Santé, ce document unique couvre l'ensemble du champ de la santé et intègre les objectifs opérationnels ; le Programme Régional relatif à l'accès, à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies.

Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale, des conseils territoriaux de santé ont été constitués dans chaque département. Vienne Nature est par exemple membre titulaire du collège « Protection de l'Environnement ».

Enfin, un Observatoire Régional Santé Environnement (ORSE) a été installé le 28 novembre. Instance de partage de connaissances, d'échange, de médiation et de propositions sur les problématiques de santé environnementale, il a été étendu à la Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du PRSE et est porté par l'ORS Nouvelle-Aquitaine.

En conclusion, si l'objectif premier du Plan Régional de la Santé est le développement de la prévention et la promotion de la santé, sa traduction au quotidien reste modeste.

ML

REUNIONS DIVERSES

Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine (MANA)

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine est membre du MANA et siège à son conseil d'administration. Notre participation aux instances du MANA figure dans le document « FNE Nouvelle-Aquitaine grandit » en annexe 1.

A noter l'organisation des rencontres régionales de la vie associative, le 29 novembre 2017, à Bordeaux, qui ont connu un réel succès, et dont les actes nous seront communiqués.

MH

Réunions avec les partenaires

Nous avons rencontré les services de la DREAL à deux reprises, le 7 février et le 12 octobre, ce qui nous a permis d'obtenir un soutien de 10 000 € sur un projet de « *Méthodologie et accompagnement de la mise en place d'une coordination du territoire* ». Un rendez-vous au Ministère fin mars n'a finalement pas abouti à l'aide exceptionnelle espérée pour la création d'un poste de coordination.

Un rendez-vous a aussi été obtenu avec Alain Rousset le 9 mars et la confédération a participé par le biais de deux salariés de ses fédérations à la réunion de présentation des financements Vie associative organisée par la Région Nouvelle-Aquitaine le 29 mars à Angoulême, ainsi qu'à une présentation des aides de l'Etat sur le DLA le 20 février à Pessac.

Enfin, un entretien s'est déroulé avec le SGAR le 9 octobre au sujet du renouvellement du CESER. Après un courrier argumenté et plusieurs échanges ultérieurs, nous avons ainsi pu obtenir un poste de Conseiller pour chacune des fédérations, alors que le SGAR envisageait au départ de n'attribuer qu'un seul poste pour FNE Nouvelle-Aquitaine

GT

Le Président,
Michel Hortolan

————— FNE Nouvelle-Aquitaine remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2017 —————



Représentants

BF	Bruno Fillon	GT	Gustave Talbot	MG	Michel Galliot
CG	Colette Gouanelle	JB	Jacques Brie	MH	Michel Hortolan
CM	Cathy Mazerm	JMF	Jean-Marie Froidefond	MT	Michel Teissier
DC	Didier Canteloup	LJ	Ludovic Jomier	PD	Pierre Davant
DD	Daniel Delestre	MB	Maxime Blanchet	SU	Serge Urbano
EA	Elisabeth Arnould	MDM	Monique de Marco	TA	Thierry Alezine

Date	Réunion	Représentants
9 janvier	PRSE3 Groupe technique N°2 pesticides – Montagne	JB
11 janvier	Réunion téléphonique préparatoire journée du 27 janvier	
11 janvier	Séminaire interne animé par FNE-Adour Garonne	JB
16 janvier	CRAEC – Périgueux	GT+MG
20 janvier	Mouvement associatif – Pessac	MH
27 janvier	Réunion inter-associative biodiversité – Angoulême	
27 janvier	Commission Régionale de la forêt et du bois – Bordeaux	CG+MG
2 février	COREAMR – La Couronne	GT
7 février	Rencontre DREAL Vie Associative – Limoges	MH+CM
17 février	Rencontre FNE-FNE N-A– Angoulême	
20 février	Réunion Aides Etat sur DLA – Pessac	MH
3 mars	Conseil d’administration – Limoges	
3 mars	Assemblée Générale – Limoges	
9 mars 2017	Rencontre Alain Rousset – Bordeaux	MH+GT+PD+MG
12 mars 2017	Fête de la Nature – Varaignes	MH
16 mars 2017	Rencontre Deux-Sèvres Nature Environnement – Niort	MH
17 mars 2017	SRCE – Angoulême	MG
20 mars 2017	Commission terre/mer – Bordeaux	JMF
29 mars 2017	Présentation financements Vie associative Région – Angoulême	BF+LJ
30 mars 2017	FNE /Ministère – Paris	MH
31 mars 2017	Séminaire FNE NA – Bordeaux	
1 ^{er} avril 2017	Séminaire FNE NA – Bruges	
4 avril 2017	CRAEC N-A – Angoulême	GT
12 avril 2017	Mouvement associatif – Angoulême	MH
14 avril 2017	FNE NA – Angoulême	MH+SU
14 avril 2017	CRFB – Bordeaux	CG
18 avril 2017	Groupe Technique N°5 CRFB – Bordeaux	CG + DC

24 avril 2017	Contrats d'objectifs projets ENEDS – Bordeaux	CM
28 avril 2017	Concertation politique de l'eau – Bordeaux	MH+JB+TA+LJ
2 mai 2017	Groupe Technique N°2 CRFB – Angoulême	MB
5 mai 2017	Conseil d'administration – Bordeaux	
15 mai 2017	Groupe naturaliste projets 2018 FNE NA – Angoulême	GT+BF
19 mai 2017	EEDD réunion inter têtes de réseaux – Angoulême	MH+CM
22 mai 2017	Plan régional pollinisateurs – Montesquieu	BF
1 ^{er} juin 2017	PRPGD – Brive	CM
9 juin 2017	PRPGD – Ruralies	GT
12 juin 2017	COPTec – Bordeaux	MT
13 juin 2017	Concertation politique de l'eau – Limoges	MH+JB
21 juin 2017	Groupe travail PRA chiros – Angoulême	MH+BF
21 juin 2017	Réunion téléphonique déchets	
26 juin 2017	Rencontre CEN Aquitaine PRA chiros – Bordeaux	MH+BF
26 juin 2017	Groupe Technique N°5 CRFB – Bordeaux	CG+DC
30 juin 2017	Atelier Concertation plan déchets – Couloumiers Chamiers	CM
3 juillet 2017	Conseil d'administration – Bordeaux	
3 juillet 2017	Etat des lieux et gestion des déchets – Bordeaux	CM
7 juillet 2017	Concertation politique de l'eau – Pessac	TA
7 juillet 2017	EEDD réunion inter têtes de réseaux – Angoulême	MH+CM
11 juillet 2017	Lancement PRSE 3 – Isle d'Espagnac	JB+GT
31 juillet 2017	Réunion de travail Concertation eau – Angoulême	JB+MH+TA
12 septembre 2017	Agro-Ecologie et agro-foresterie Région – Ruralies	GT
13 septembre 2017	1ère Concertation PAR Nitrates – Villenave d'Ornon	EA+TA
13 septembre 2017	CIRENA – Bordeaux	MT
18 septembre 2017	Conseil d'administration – Limoges	
19 septembre 2017	Atelier travail économie circulaire PRPGD – Poitiers	GT
20 septembre 2017	Commission terre/mer – Bordeaux	JMF
25 septembre 2017	Atelier travail économie circulaire PRPGD – Limoges	CM
25 septembre 2017	Mouvement associatif – Angoulême	MH
26 septembre 2017	ARB N-A AG constitutive – Bordeaux	MH
2 octobre 2017	Commission terre/mer – Bordeaux	JMF
2 octobre 2017	Préparation Prévention déchets – Tulle	CM
5 octobre 2017	Réunion tél formation agro-écologie	GT
5 octobre 2017	Groupe Technique N°2 CRFB – La Couronne	MB
9 octobre 2017	Rencontre SGAR – Bordeaux	MH+CM+PD
12 octobre 2017	Plan d'action nitrates – Villenave d'Ornon	EA+TA

12 octobre 2017	Rencontre DREAL – Limoges	MH+MG+CM+BF
16 octobre 2017	PRPGD – Angoulême	MH
16 octobre 2017	Réseau prévention déchets – Angoulême	CM
19 octobre 2017	Forum ESS – Niort	MH
20 octobre 2017	Rencontres EEDD – Varaignes	MH
23 octobre 2017	Mouvement associatif – Angoulême	MH
24 octobre 2017	Conseil Maritime de la façade sud-atlantique – Bordeaux	JMF
26 octobre 2017	Réunion tél formation agro-écologie	GT
30 octobre 2017	Conférence PCN FIFO – Ménégoût	MH
2 novembre 2017	Bureau ARB N-A – Angoulême	MH
8 novembre 2017	COP 21 – Angoulême	MH
8 novembre 2017	Préparation Transition énergétique – Ayen	CM
9 novembre 2017	Conseil d'administration – Angoulême	
9 novembre 2017	Plan d'action nitrates – Villenave d'Ornon	EA
10 novembre 2017	CCES du PRPGD – Bordeaux	CM+DD
14 novembre 2017	Colloque ERC Vienne Nature – Poitiers	MH
16 novembre 2017	Entretien I Loulmet – Angoulême	MH
17 novembre 2017	Formation Agro-écologie FNE – Limoges	GT+MH+JB+CM+MG
18 novembre 2017	Conférence des Présidents FNE – Paris	MH
20 novembre 2017	Réunion préparatoire CA ARB (collège 3) – Angoulême	MH
20 novembre 2017	COFIL Schéma régional Biomasse – Bordeaux	DD
20 novembre 2017	Rencontre Isabelle – Angoulême	MG
23 novembre 2017	CA ARB N-A – Bordeaux	MH
28 novembre 2017	Plan d'action nitrates – Villenave d'Ornon	EA
28 novembre 2017	TVB – Bègles	MDM
29 novembre 2017	Réseau FNE Océans-Mer-Littoral – La Rochelle	MH
29 novembre 2017	Formation Transition énergétique FNE – Ayen	CM+MT
4 décembre 2017	Formation Transition énergétique FNE – Angoulême	MH+JB
8 décembre 2017	AG ARB N-A – Bordeaux	MH
13 décembre 2017	Entretien I Loulmet – Angoulême	MH
15 décembre 2017	Rencontre OAFS – Poitiers	MH
18 décembre 2017	COREAMR GT n° 3 – L'oisellerie La Couronne	GT
19 décembre 2017	Gestionnaires d'espaces naturels – Bordeaux	SU
21 décembre 2017	PRPGD – Limoges	CM